

Projet d'établissement Ecole communale n°2 Emeraude



Peu importe
si un enfant
apprend
lentement
aussi longtemps que
nous l'encourageons
à ne jamais
arrêter.



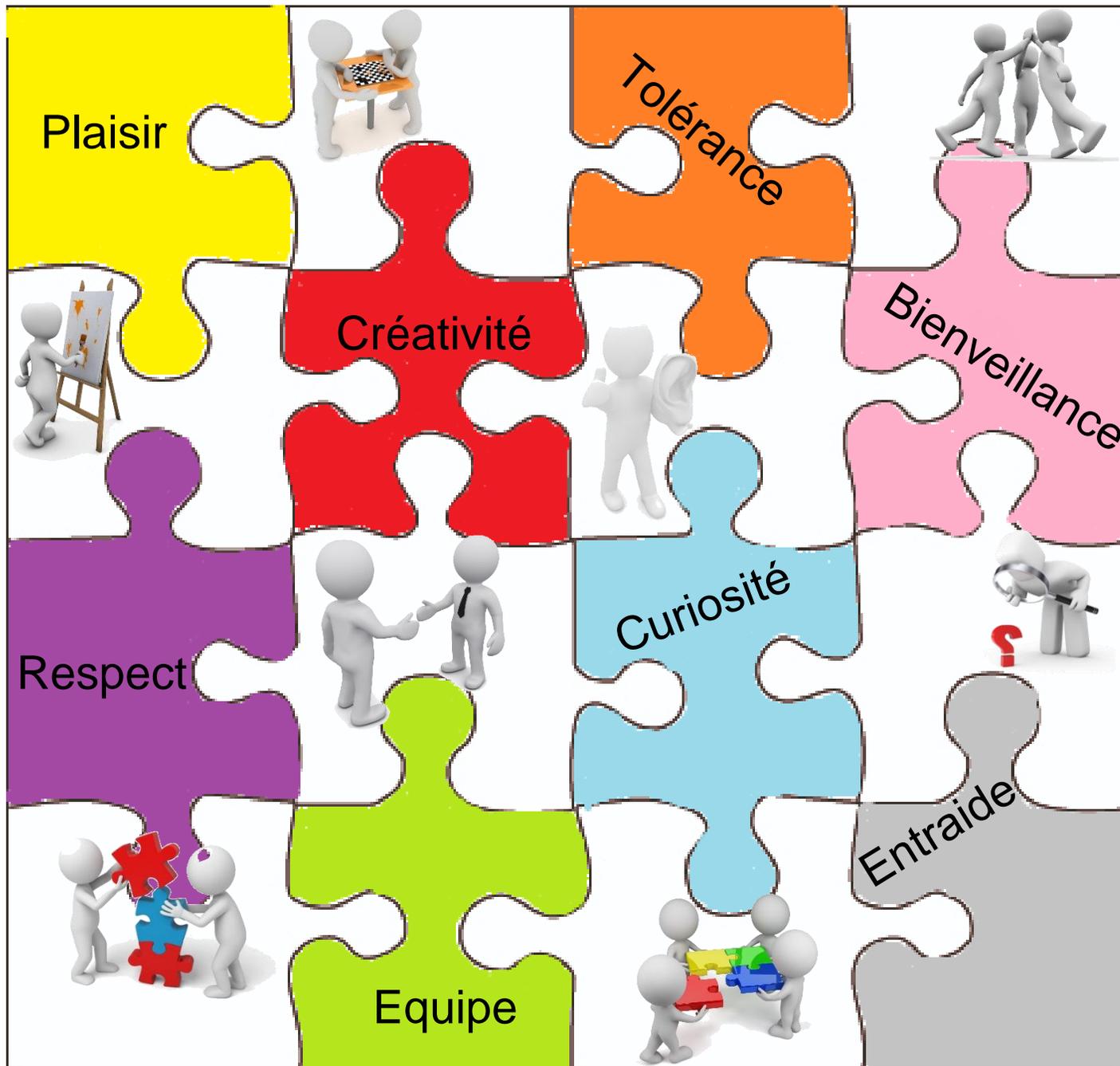
 94 rue Le Lorrain
1080 Molenbeek-Saint-Jean

 02/421.10.90

 ecole2.1080@molenbeek.irisnet.be

2021-2024

Nos valeurs



Notre école veut être un lieu vivant, ouvert et proche des enfants et des parents où chacun y trouve sa place et vient avec plaisir.

Notre équipe

L'équipe administrative et socio-éducative :

1 direction
1 secrétaire
1 assistante sociale
1 éducateur
En collaboration avec l'équipe du CPMS et du PSE

L'équipe de maintenance :

1 concierge
6 techniciennes de surface

Accueil Extra-Scolaire

De 7h à 8h, de 12h à 13h15 et de 15h30 à 18h.

Le mercredi de 12h à 18h.

1 coordinatrice et 5 animatrices soutenus par des bénévoles et ALE

L'équipe maternelle :

1 classe d'accueil
4 classes verticales M1/M2
2 classes de M3
1 psychomotricienne
1 professeur de remédiation
1 puéricultrice
1 aide maternelle

L'équipe primaire :

12 classes primaires organisées en 3 cycles.

Chaque cycle bénéficie du soutien d'un professeur de remédiation.

1 professeur de FLA/ALE
1 professeur de néerlandais
2 professeurs de gymnastique et de natation

Nos partenaires



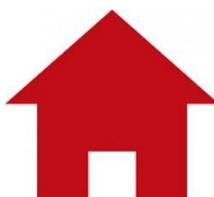
**CENTRE PSYCHO
MÉDICO-SOCIAL 2**

DE LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE

PSE



LE CENTRE COMMUNAUTAIRE
MARITIME



**MAISON DES CULTURES
ET DE LA COHESION SOCIALE**
**HUIS VAN CULTUREN
EN SOCIALE SAMENHANG**
VAN SINT-JANS-MOLENBEEK

Parkfarm



Les écoles des devoirs



Les maisons médicales



**La maison de la
nature**

Notre école, lieu d'apprentissage et d'épanouissement

L'équipe pédagogique s'engage à mettre en œuvre l'article 6 du décret mission :

Article 6. - La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, poursuivent simultanément et sans hiérarchie les objectifs suivants :

1° promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves;

2° amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle;

3° préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures;

4° assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

S'appropriier des savoirs et acquérir des compétences

L'équipe pédagogique privilégiera les dispositifs pédagogiques qui :

- donnent du sens aux apprentissages en partant du vécu des élèves, en exploitant les sorties pédagogiques et culturelles, en menant des projets de classe ou d'école,
- respectent les rythmes d'apprentissage de chacun par l'organisation d'ateliers autonomes en maternel et du travail en contrat individuel en primaire ; par le travail en cycles.
- développent l'autonomie des élèves lors des travaux de groupe et de coopération, lors d'activités en tutorat,
- répondent aux besoins de chacun par la mise en place de l'évaluation formative, l'organisation de groupes de besoins, de la différenciation et de la remédiation au sein de chaque classe.

Afin de permettre à chaque élève de s'approprier les savoirs et d'acquérir des compétences, l'équipe poursuivra deux priorités :

1) Apprendre à apprendre

Apprendre à se connaître et être capable d'utiliser les démarches adéquates pour comprendre, structurer et mémoriser est un apprentissage qui sera développé progressivement.

- En maternelle, l'utilisation du portfolio apprendra aux élèves à se positionner par rapport à leur travail et à verbaliser leurs démarches.
- En primaire, les élèves seront amenés à pratiquer l'autoévaluation. Ils créeront leurs propres référents et choisiront les outils qui leur conviennent.

2) Lutte contre l'échec scolaire

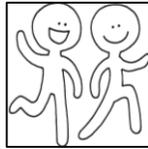
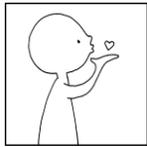
Des dispositifs sont mis en place afin de venir en aide aux élèves plus fragiles (dossier individuel de l'élève, différenciation, groupes de besoins, remédiations, étude, ateliers D.A.S, aide du CPMS). Dans certains cas, le conseil de classe proposera une année complémentaire. Celle-ci s'inscrira dans la continuité du parcours de l'élève et du respect des rythmes d'apprentissages tout en tenant compte du bien-être de l'enfant et du désir des parents. Elle sera assortie d'un dossier de suivi dans lequel des objectifs prioritaires seront ciblés.



S'épanouir dans le respect des différences

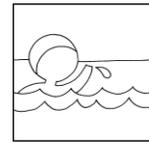
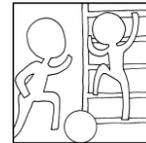
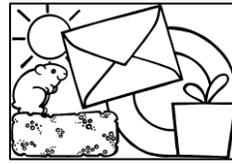
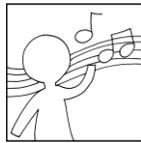
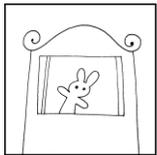
L'équipe pédagogique veille au développement de la confiance en soi et à la construction de la personne dans le respect des différences.

En adoptant des attitudes favorisant l'écoute et le dialogue, respectueuses des droits des enfants : bienveillance, écoute, respect, valorisation, encouragements



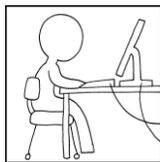
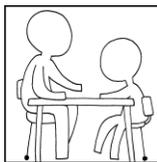
En mettant en oeuvre des démarches et des activités développant les potentialités de chacun :

- activités de production et de création
- animations de prévention
- psychomotricité, gymnastique et natation
- temps d'accueil adaptés pour faciliter la transition école/maison
- charges
- implication des élèves dans les différents projets d'école.



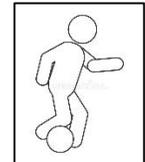
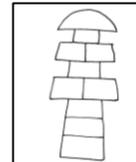
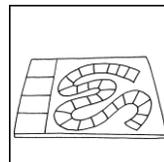
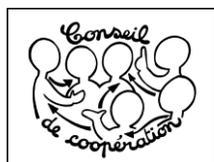
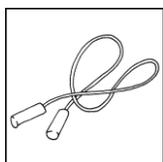
En proposant des outils qui aident chaque élève à progresser :

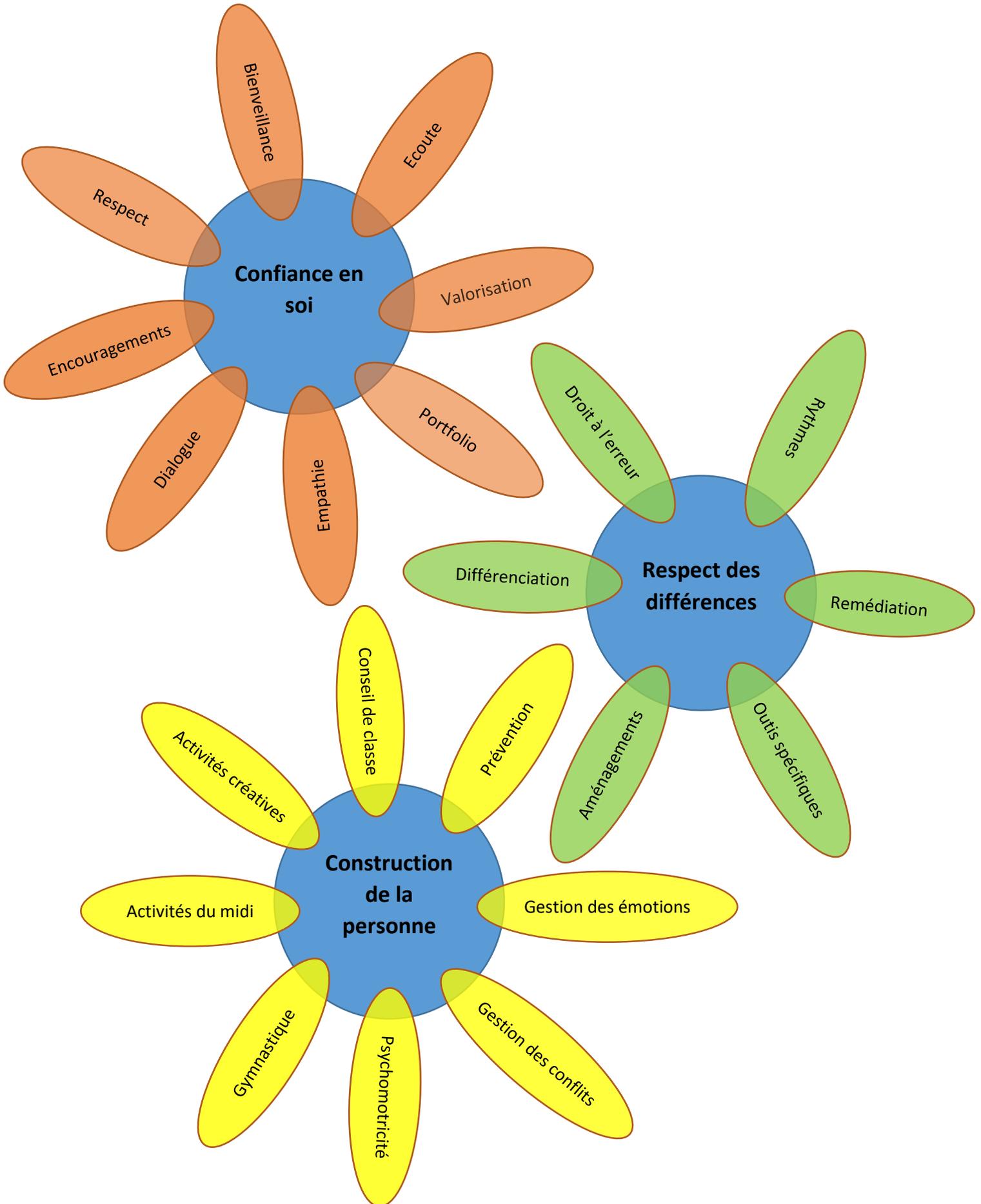
- portfolio
- porte-clés individualisé
- ateliers autonomes et contrats individuels d'apprentissage.



En créant des espaces d'écoute et de parole favorisant un climat de confiance :

- zones de jeu dans la cour
- conseils de classe et d'école
- intervention de l'assistante sociale et/ou de l'éducateur





Devenir des citoyens responsables

En entrant à l'école maternelle, les élèves apprendront à vivre ensemble, à respecter leur environnement, à développer des valeurs telles que la solidarité, le et la .

Par l'élaboration des chartes de classe et des règlements avec nos élèves, ceux-ci prendront progressivement conscience de leurs droits mais également de leurs devoirs.

Tout au long de leur scolarité, ils seront amenés à participer activement à la vie démocratique en s'impliquant dans différents projets citoyens développés lors des différents conseils de coopération.

Au travers de ces actions, nous développons la collaboration, la solidarité, la coopération et la tolérance.

Le conseil de coopération c'est :

- un conseil de classe chaque semaine au sein duquel se développent des projets de classe,
- un conseil d'école tous les 15 jours pour organiser la vie de l'école,
- un conseil communal des enfants qui traite de sujets communs à plusieurs écoles de la commune.

Le conseil de coopération permet aux enfants:

- d'apprendre à exister au sein du groupe ,
- d'exprimer leurs besoins, de faire des propositions constructives lors d'un temps donné, de faire valoir leurs idées,
- d'exercer leur rôle de futur citoyen,
- d'être impliqués dans la vie de leur école,
- d'être responsables en ayant conscience du rôle et de la fonction qu'ils occupent (délégué, élu au conseil d'école.

tolérance

nom féminin

1. Attitude qui consiste à admettre chez autrui une manière de penser ou d'agir différente de celle qu'on adopte soi-même ; fait de respecter la liberté d'autrui en matière d'opinions.
Faire preuve de tolérance envers qqn.
2. **Une tolérance** ce qui est toléré, permis.

Définitions proposées par les Dictionnaires Le Robert

ENVIRONNEMENT

Sensibiliser à l'environnement via différents projets au sein de l'école:

- ⇒ Aménagement des espaces verts de l'école
- ⇒ Sensibilisation au zéro déchet
- ⇒ Tri des déchets
- ⇒ Clean walk dans le quartier

CITOYENNETÉ ET DÉMOCRATIE

- ◆ Conseil d'école tous les 15 jours
- ◆ Conseil de coopération une fois par semaine
- ◆ Conseil communal 4 fois par an
- ◆ Conseil de participation 4 fois par an
- ◆ Visite des institutions de l'état
- ◆ Une période de citoyenneté par semaine

SOLIDARITE :



- Opération arc-en-ciel
- Récolte de vivres pour les réfugiés
- Visites dans les homes

VIVRE ENSEMBLE

Sorties culturelles
Correspondance
Journée multi-culturelle

Assurer des chances égales

L'apprentissage de la langue de l'enseignement est renforcé par la mise en place de différentes activités autour du français :

- lectures offertes, quart d'heure lecture plaisir chaque jour, mamie conteuse
- travail du vocabulaire
- activités théâtrales
- partenariats avec la bibliothèque ZEP et la maison des cultures
- FLA / FLE

Les méthodes d'enseignement sont variées :

- manipulation, travail par projets, travail en ateliers, apprentissage par le jeu
- remédiation, groupes de besoins, groupes de lecture
- portfolio

Les besoins spécifiques de chacun sont pris en compte :

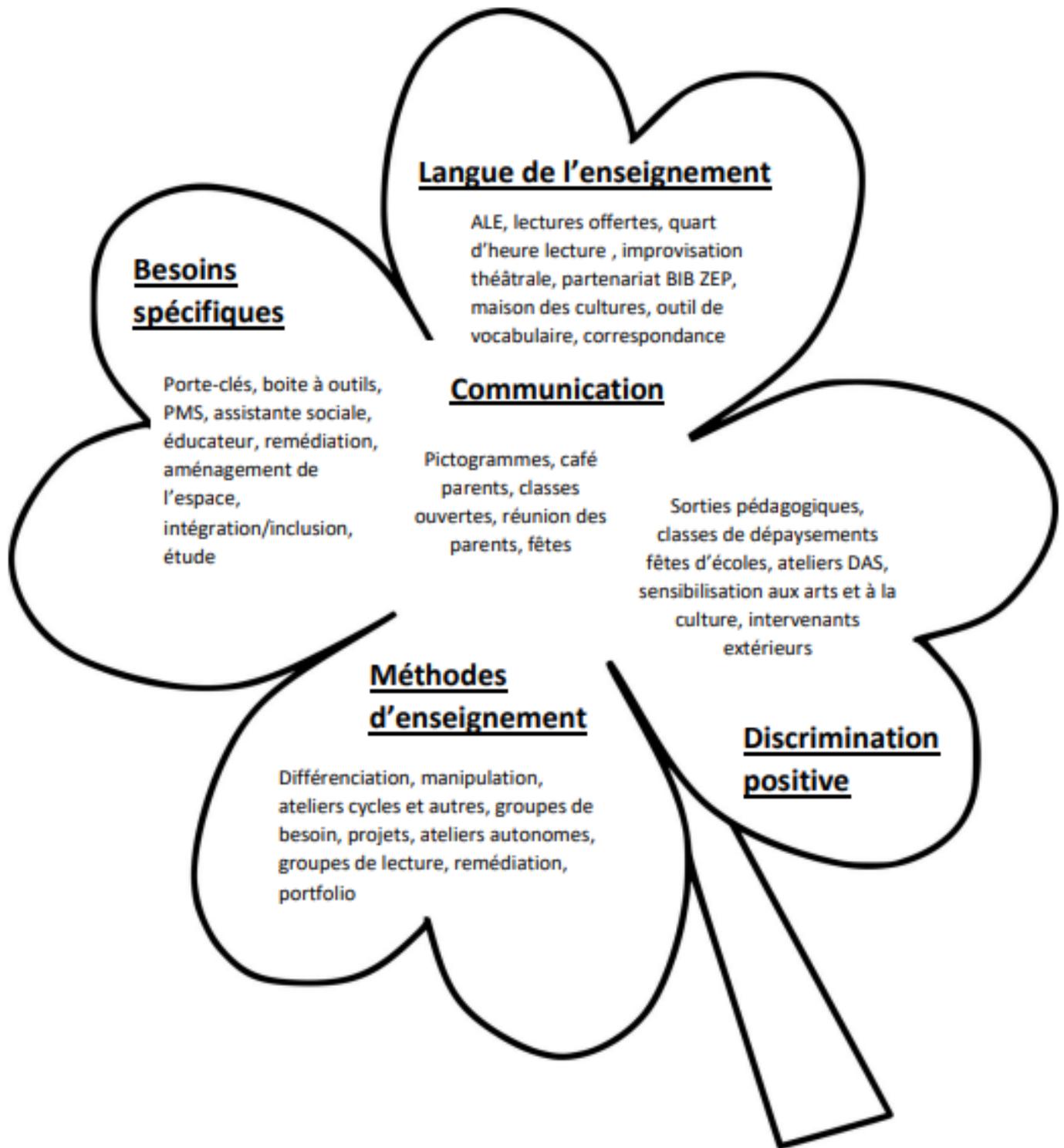
- aménagement de l'espace en fonction des temps d'apprentissage
- construction de référents personnalisés et évolutifs
- mise en place des aménagements raisonnables, intégration, inclusion
- collaboration avec l'assistante sociale et l'éducateur, le CPMS, e CPSE
- activités DAS, étude et Schola ULB

Transition primaire/secondaire :

- visites d'écoles secondaires
- animations de présentation de l'enseignement secondaire avec le PMS
- découverte de la société et du monde professionnel des adultes lors de différents projets

Éducation à la santé et à l'hygiène :

- poursuite du projet collation santé dans toutes les classes de maternelle et de primaire qui privilégie l'eau et les fruits,
- mise en place de différentes actions de prévention et d'éducation à la santé et à l'hygiène avec différents partenaires.



Nos priorités dans le cadre du contrat d'objectifs

Notre école fait partie de la première vague de l'élaboration du plan de pilotage prévu par le pacte pour un enseignement d'excellence.

L'ensemble de l'équipe éducative et pédagogique a réalisé, au cours d'un travail collaboratif conséquent durant l'année scolaire 2018/2019, un état des lieux mettant en lumière les besoins de l'école.

Le plan de pilotage a été validé par le délégué au contrat d'objectif et le directeur de zone en date du 19/08/2019 et s'est ainsi contractualisé en contrat d'objectifs.

Les priorités fixées dans notre contrat d'objectifs sont :

- **améliorer l'acquisition de la langue de l'enseignement,**
- **améliorer la continuité des apprentissages,**
- **améliorer la prise en charge des élèves en difficultés,**
- **intégrer davantage les parents dans les apprentissages.**

Les actions concrètes que nous comptons mettre en oeuvre pour y arriver sont :

Actions pour les élèves

- Développer le plaisir de lire auprès de nos élèves en insérant dans l'horaire de chaque classe des séances de lecture offerte hebdomadaires ainsi le quart d'heure lecture quotidien.
- Organiser des groupes de besoins en lecture à raison de 4 périodes en P1/P2, 3 périodes en P3/P4 et 2 périodes en P5/P6 ainsi que de 2 périodes par semaine d'adaptation à la langue de l'enseignement dès la maternelle afin d'apporter le soutien nécessaire aux élèves.
- Respecter les rythmes d'apprentissages des élèves par l'instauration du travail en ateliers autonomes en maternel et du contrat individuel d'apprentissage.
- Assurer la continuité des apprentissages, de l'école maternelle à la 6^{ème} primaire, par le travail en cycle, par l'utilisation d'outils communs et la poursuite de ceux-ci d'un cycle à l'autre et par l'harmonisation des pratiques.

Outils développés

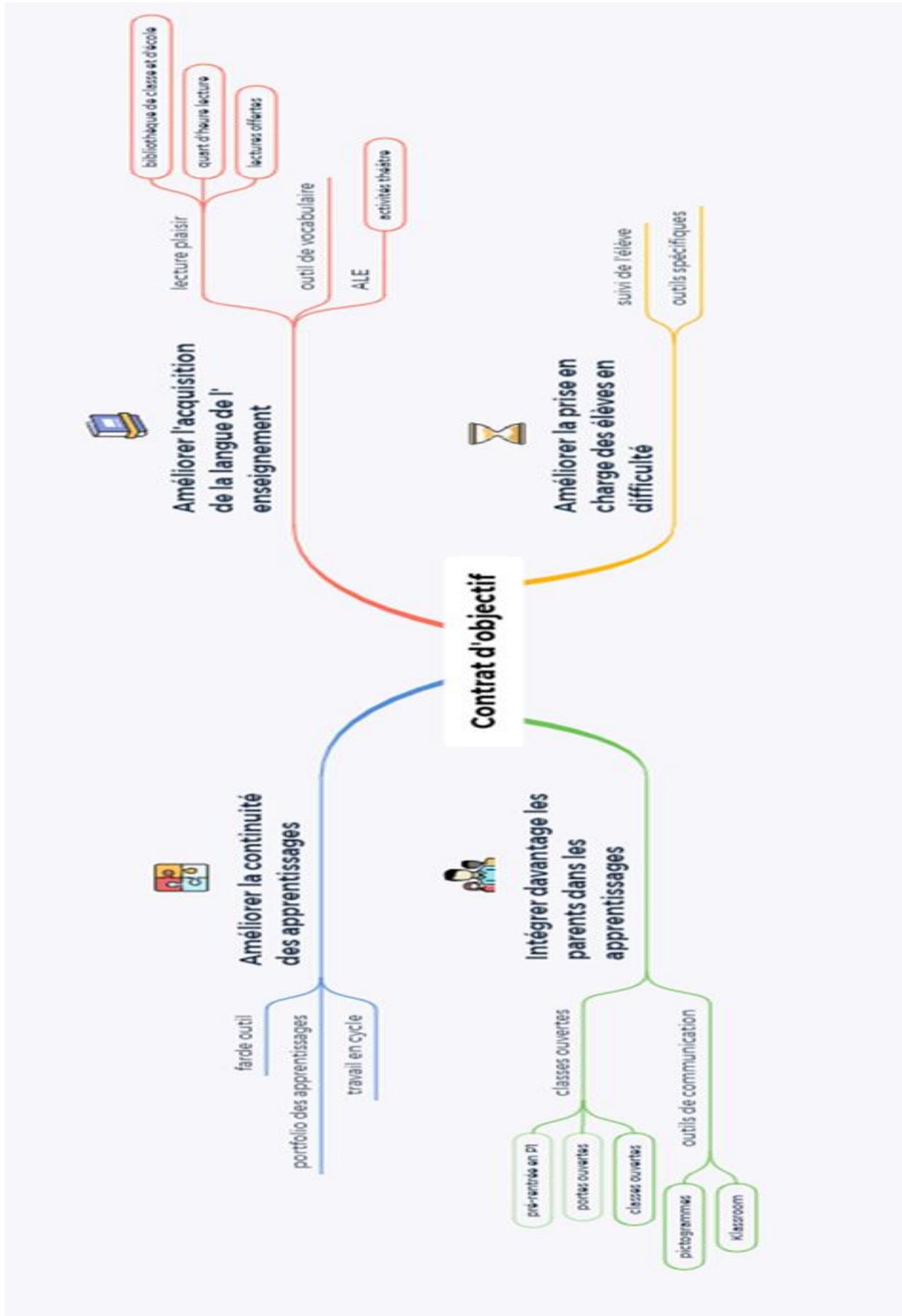
- Le portfolio d'apprentissage suivra l'élève dès son arrivée à l'école jusqu'à la fin de sa scolarité.
- Différents outils de différenciation viendront en aide aux élèves plus en difficulté comme le porte clé individuel ou les pictogrammes.
- La boîte à outils des troubles d'apprentissage facilitera la mise en place des aménagements raisonnables.
- Un outil de vocabulaire suivra l'élève tout au long de sa scolarité et lui permettra d'étoffer son vocabulaire en partant du vocabulaire vécu, rendant celui-ci plus riche et varié.
- Les bibliothèques de classe et d'école seront alimentées d'ouvrages variés que les élèves pourront emprunter ou consulter à différents moments.
- Le dossier pédagogique complété d'année en année lors des conseils de classe permettra à chaque élève de bénéficier d'un suivi optimal.

Collaboration avec les parents

Afin d'accompagner au mieux nos élèves durant leur scolarité, nous estimons important que les parents soient investis dans la scolarité de leur enfant. Différentes actions seront donc mises en place afin de faciliter cette collaboration tout en améliorant la communication.

- Une matinée de pré-rentrée sera organisée chaque année en P1.
- Chaque trimestre, les parents seront invités en classe afin de découvrir ou de participer à une activité.
- Une journée « porte ouverte » mettra en avant les réalisations des enfants durant l'année.
- Les parents seront invités à participer à différentes réunions tout au long de l'année (réunion pour les bulletins ou présentation du portfolio, café des parents, conseil de participation, réunions à thème).





Nos projets

Durant les trois prochaines années, l'équipe pédagogique a l'intention de développer différents projets citoyens, d'améliorer le bien être à l'école, de développer le numérique ainsi que l'école du dehors.

Projets citoyens

Sensibilisation à l'environnement :

- aménager les espaces verts de l'école
- trier les déchets et mettre en place une action zéro déchets dans toutes les classes et lors de l'accueil extra-scolaire
- mener différentes actions propreté comme une journée propreté ou un Clean Walk

Projets solidaires :

- parrainer une association chaque année en s'y investissant concrètement. (Récolte de bouchons, père Damien, îles de paix, opération arc-en-ciel ...).
- correspondre avec des personnes isolées ou précarisées
- mener des actions auprès des réfugiés, des sans-papiers ou des personnes dans le besoin
- collaborer avec des centres qui accueillent des personnes handicapées et/ou des séniories

Ouverture au monde qui nous entoure et aux autres cultures :

- organiser une journée (ou semaine) culturelle. L'objectif sera de faire découvrir sa culture, sa religion, sa langue, ses coutumes, sa nourriture, ses vêtements, aux autres,
- planifier différentes activités d'ouverture vers le monde durant l'année scolaire. Classes de dépaysement, théâtre, spectacle, musée ou excursions développeront chez les enfants leur capacité à appréhender le monde extérieur et à le comprendre. La participation de tous sera dès lors obligatoire et garantie par la mise en place de mécanismes de solidarité et d'entraide,
- la rencontre de l'autre par le biais d'échanges ou de projets interculturels (échanges interclasse, jumelage, correspondance)

Bien-être à l'école

Nous accordons une grande importance au bien être de chacun et à la prévention de la violence, aussi bien en classe que dans la cour de récréation c'est pourquoi nous avons décidé d'agir sur différents aspects :

- établir un cadre clair pour tous (parents, enfants et membres du personnel), par la mise en place de la pyramide des sanctions (sanctions évolutives en fonction de la gravité),
- appliquer les mêmes règles à tous ET par tous (enseignants, éducateur, accueil extrascolaire)n
- mettre en place des espaces de paroles et de construction/d'exercice de la démocratie durant lesquels le respect, la tolérance et le droit à la différence sont mis en avant,
- améliorer la gestion des conflits par l'introduction de la communication non violente,
- utiliser de manière adéquate les différentes zones de la cour de récréation,
- prévenir le harcèlement scolaire par le travail sur les émotions dans toutes les classes et des animations spécifiques réalisées en collaboration avec l'assistante sociale de l'école et le CPMS,

La place du numérique à l'école

Au regard de la situation exceptionnelle vécue durant la période de pandémie, il nous paraît essentiel de nous pencher sur la question du numérique à l'école.

Nous souhaitons :

- Faire découvrir le numérique aux enfants en tant que partenaire et allié dans la conquête du savoir, dans quelque domaine que ce soit.
- Rendre l'outil numérique attrayant et accessible à tous.
- Rendre les enfants autonomes dans l'utilisation de ces outils qui seront présents tout au long de leur scolarité mais aussi de leur vie professionnelle.
- Permettre davantage la différenciation par le biais du numérique.

Pour atteindre ces différents objectifs, nous devons lors des 3 prochaines années :

- réaliser un état des lieux.
- élaborer une stratégie de déploiement du numérique à l'école 2.
- équiper progressivement les classes en TBI et tablettes.

L'école du dehors

A l'heure où les écrans sont omniprésents et où les enfants ont de plus en plus de mal à rester assis et concentrés tout au long de la journée, assis sur les bancs de l'école ou enfermés dans des lieux de vie exigus. A l'heure où les parents n'osent plus laisser leurs enfants jouer dans la boue et sauter dans les flaques, l'équipe maternelle a la volonté de reconnecter nos élèves au monde naturel qui les entoure pour motiver et ancrer les apprentissages.

Chaque semaine, les élèves de maternelle partiront à la découverte de leur environnement pour y observer les saisons, la végétation, les oiseaux... Dans la nature, les enfants éveilleront leur sens, trieront, compteront, collectionneront, mesureront, créeront des histoires... Ils seront aussi amenés à développer leur créativité et leur motricité. Les matières seront ainsi abordées différemment lors de chaque sortie et exploités en classe par la suite.



Le présent projet d'établissement s'articule autour des projets éducatifs et pédagogiques du Pouvoir Organisateur, du décret « Missions » du 24 juillet 1997 et du « Pacte pour un enseignement d'excellence ».

Ce projet d'établissement est le fruit du travail collaboratif de l'équipe éducative et pédagogique.

Il tient compte des élèves qui nous sont confiés ainsi que de l'environnement social, culturel et économique de l'école.

Il définit les objectifs prioritaires de notre enseignement et plus particulièrement l'ensemble des valeurs, des choix pédagogiques et des actions concrètes que l'équipe entend mettre en œuvre pour les 3 années à venir.

Ce projet présente le contrat liant les familles à l'école. En inscrivant votre enfant dans notre établissement, vous acceptez les choix spécifiés dans ce document.

Signature des parents :



Évaluation du projet d'établissement

Le présent projet sera évalué annuellement par l'équipe éducative et par le Conseil de Participation chargé de veiller à sa mise en oeuvre et de proposer des adaptations.

Au terme de chaque année, chaque action du contrat d'objectif fera l'objet d'une évaluation sur base d'une grille critériée réalisée par l'équipe.

Au terme de la 1^{ère} année, nous pourrons dire que nous avons atteint les objectifs de notre projet d'établissement si:

- les actions (quart d'heure lecture, lectures offertes, groupes besoin de lecture, ateliers autonomes, contrat individuel, travail en cycle) et outils pour les élèves (portfolio, porte clé individuel, pictogrammes, outil de vocabulaire, bibliothèque, dossier pédagogique) sont effectivement mis en place dans toutes les classes de la M1 à la P6 et que nous pouvons observer chez les élèves une + grande autonomie et une amélioration de la confiance en soi,
- les parents ont une meilleure compréhension du projet d'établissement et du système scolaire,
- le tri des déchets est respecté, un projet citoyen est sélectionné et mené à bien, une action multiculturelle est menée et des sorties culturelle ou sportives sont proposées chaque trimestre et exploitées lors des séquences apprentissages,
- le partage des émotions est entré dans les rituels de chaque classe jusqu'en 6^{ème} primaire, une sensibilisation au harcèlement est organisée dans toutes les classes, la pyramide des sanctions est utilisée et les zones de la cour de récréation sont respectées,
- un groupe de travail par rapport à l'outil numérique est mis en place et l'état des lieux est réalisé,
- chaque classe de maternelle sort une fois par semaine et les espaces verts de l'école sont exploités.

Au terme de la 2^{ème} année, nous pourrons dire que nous avons atteint les objectifs de notre projet d'établissement si :

- les actions et outils pour les élèves sont mis en place dans toutes les classes et les élèves y ont recours spontanément. Nous observons chez les élèves un enrichissement du vocabulaire,

- la communication école/parents permet un plus grand taux de participation lors des réunions et évènements organisés.
- le tri des déchets est respecté et la quantité de déchets diminue, la participation aux projets citoyens et aux actions multiculturelles est gérée par le conseil d'école et de nouvelles sorties culturelles ou sportive sont proposées et exploitées chaque trimestre,
- le travail sur les émotions et le harcèlement se poursuit dans toutes les classes et la communication non violente se généralise auprès des adultes et des enfants. Les élèves sont capables de gérer les conflits avec l'aide de l'adulte.
- une stratégie de déploiement du numérique est mise en place et communiquée en fin d'année,
- le taux de participation des élèves aux activités « classe du dehors » dépasse les 80% et les espaces verts de l'école sont utilisés et entretenus par les élèves.

Au terme de la 3^{ème} année, nous pourrions dire que nous avons atteint les objectifs de notre projet d'établissement si :

- les actions et outils pour les élèves sont utilisés spontanément par ceux-ci et enrichis à leur demande. Nous observons chez les élèves une amélioration des résultats en français oral et écrit et une diminution du nombre d'élèves en difficultés d'apprentissage,
- la participation des parents aux réunions et évènements est spontanée et un comité de parents est créé.
- la propreté de l'école est améliorée, la participation à un projet citoyen annuel et aux actions multiculturelles est pérennisée et l'organisation et l'exploitation des sorties culturelles et/ou sportives est systématique.
- les élèves expriment leurs émotions dans le respect de l'autre, la violence diminue significativement, les conflits se règlent dans la non-violence et le nombre de plaintes pour harcèlement est en diminution.
- l'équipement numérique est prévu pour permettre une utilisation au bénéfice des apprentissages et de la communication.
- le taux de participation des élèves aux activités « classes du dehors » dépasse les 90% et l'exploitation et l'entretien des espaces verts de l'école fait partie intégrante des activités des classes.




**Tous les enfants
ont du génie,
le tout est de le
faire apparaître.**
— CHARLIE CHAPLIN —



